Image not found or type unknown

Responsabilitées Associatives

Par **Tonton BLONDEL**, le **04/10/2012** à **19:12**

Avec la loi 1901 une association a-t-elle le droit d'inviter ses adhérents avec le budget de l'association.
Si oui, sur le plan comptable, quel code correspond le chapitre.
Merci pour une réponse.
Cordialement
D. BLONDEL

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés